

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 12 décembre 2016, à 19h30 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Carolle Perron, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim

À 19h30, le Maire, Monsieur Réjean Audet préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance extraordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :**
Mot de bienvenue du Maire

- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 3. RÉOLUTIONS ADMINISTRATION :**
 - 3.1 Présentation du Budget 2017
 - 3.2 Adoption du budget 2017
 - 3.3 Adoption du Plan Triennal 2017-2018-2019

- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS.**

- 5. PÉRIODE DE SUGGESTIONS.**

- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE :

Monsieur le Maire Réjean Audet préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION 2016-12-338

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE RITA DESCHÊNES
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE CHARLINE PLANTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le Conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton adopte le projet d'ordre du jour tel que rédigé et lu en y ajoutant à 2.1 une mise au point par Monsieur le Maire avec l'accord de tous les membres du Conseil.

Adoptée

2.1 MISE AU POINT DU MAIRE MONSIEUR RÉJEAN AUDET :

RÉSOLUTION 2016-12-339

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE HEIDI BELLERIVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE Monsieur le Maire Réjean Audet soit et est par la présente autorisé à faire une mise au point sur le règlement 2015-020 régissant le déroulement des sessions du Conseil Municipal.

Ce soir le règlement 2015-020 régissant le déroulement des sessions du Conseil municipal sera appliqué tel que convenu. Posez les questions que vous voulez. Si vous ne posez pas votre question conformément au règlement, je vais me prévaloir de mon privilège tel qu'indiqué à l'article 8 du règlement. Pour les citoyens présents, il y a une copie du règlement sur la table en arrière.

Adoptée

3 RÉSOLUTIONS ADMINISTRATION :

3.1 PRÉSENTATION DU BUDGET 2017 :

Le Maire présente aux citoyens présents le budget de l'année 2017.

3.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2017 :

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

RÉSOLUTION 2016-12-340

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER SÉBASTIEN HOULE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D'ACCEPTER les prévisions budgétaires telles que présentées ci-dessous :

REVENUS	BUDGET 2017
TAXES	
TAXES FONCIÈRES (GÉNÉRALE + SERVICE DETTE _ INVESTISSEMENT)	1 628 938\$
VIDANGES	208 792\$
GESTION DES BOUES	110 000\$
AQUEDUC (TAXE DE SECTEUR)	141 148\$
PAIEMENT TENANT EN LIEU DE TAXES	
COMPENSATION ARTICLE 205	8 000\$
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	5 423\$
GOUVERNEMENT DU CANADA	1 593\$
SERVICES RENDUS AUX AUTRES MUNICIPALITÉS	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 000\$
SERVICES INCENDIE	11 000\$
TRANSPORT	1 000\$
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALE	
AUTRES RECETTES DE SOURCE LOCALES	487 427\$
SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES	
RÉSEAU ROUTIER (ENTRETIEN ET INVESTISSEMENTS)	137 143\$
CRÉATION D'EMPLOI	16 000\$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	19 295\$
AQUEDUC	7 030\$
REMBOURSEMENT TVE-CIUSS : 1 ^{ER} RÉPONDANTS	1 600\$
LOISIRS	1 500\$
REMBOURSEMENT MAPAQ	2 000\$
SOUS-TOTAL	2 788 889\$
MOINS INVESTISSEMENT	-58 974\$
GRAND TOTAL	2 729 915\$

DÉPENSES	BUDGET 2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	483 167\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	282 116\$
TRANSPORT	601 556\$
HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT	462 821\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	5 406\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	95 472\$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME	310 137\$
LOISIRS ET CULTURE	206 177\$
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	66 203\$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	216 860\$
SOUS-TOTAL	2 729 915\$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	58 974\$
GRAND TOTAL	2 778 889\$

TAUX DE TAXES 2017	
TAUX DE TAXES	.83\$/100 D'ÉVALUATION
TAXES DE SERVICE	
AQUEDUC	445\$
VIDANGES	153\$
FOSSES SEPTIQUES	87.50\$

Adoptée

3.3 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) prochaines années;

EN CONSÉQUENCE :

RÉSOLUTION # 2016-12-341

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS FRAPPIER
 APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT MORAIS
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE LE programme triennal d'immobilisations 2017-2018 et 2019 soit adopté, conformément à l'article 953.1 du Code Municipal.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION 2017-2018-2019

2017

- Amélioration du réseau routier :
 - Pavage de la rue Gélinas
 - Pavage d'une partie de l'Avenue de la rivière
 - Surfçage de la Route Des Lacs
- Agrandissement du Garage municipal
- Nouveau module skate parc
- Abri balle molle
- Achat de la Caisse Desjardins
- Amélioration/Isolation du Garage de la culture

TOTAL ANNÉE 2017 : 2 775 000\$

2018

- Amélioration du réseau routier
- Développement des terrains sur l'avenue Principale
- Amélioration de la caserne
- Module de skate parc
- Règlement fosse septiques

TOTAL ANNÉE 2018 : 2 550 000\$

2019

- Amélioration du réseau routier
- Bouclage du réseau d'aqueduc
- Amélioration salle municipale

TOTAL ANNÉE 2019 : 550 000\$

Adoptée

4 PÉRIODE DE QUESTIONS :

RAOUF GARGOURI

- Augmentation valeur foncière.

COME GÉLINAS

- Demande explication de la différence de 37 946.00 \$ au niveau du tourisme dans les dépenses à l'onglet 7 du budget.

ROBERT GAUTHIER

- Demande les revenus générés par le tourisme.

RAOUF GARGOURI

- Validité du règlement concernant le déroulement des séances du conseil.
- Les comptes de taxes à recevoir en date d'aujourd'hui, sont-ils à un niveau record.

5 PÉRIODE DE SUGGESTIONS :

Aucune suggestion.

6 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Le Conseiller Monsieur Robert Morais propose de lever l'assemblée à 20 h 10

Réjean Audet, Maire

Carolle Perron
Directrice générale et Secrétaire-Trésorière par intérim